

## Marie Moret à Henri Buridant, 17 novembre 1897

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 17 novembre 1897,  
1897-11-17

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 02/09/2025 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46932>

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation3 p. (489v, 490r, 491v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) - Familistère

# Description

Résumé Sur le problème d'acheminement des bagages de la famille Moret-Dallet de Guise à Nîmes : Marie Moret demande à Buridant, dans le but de presser l'enquête, si les agents de la gare de Guise ont été saisis de l'affaire de la disparition des appareils photographiques. Marie Moret poursuit sa lettre après la réception du courrier de Buridant en date du 16 novembre qui traite justement de l'enquête sur la disparition des appareils photographiques : elle va écrire au chef de la gare de Nîmes et demande à Buridant de l'avertir quand la gare de Guise aura écho de l'enquête ; elle confirme que la guitare est arrivée port payé contrairement à ce qu'avait laissé entendre Marie-Jeanne Dallet.

## Mots-clés

[Musique](#), [Photographie](#), [Procédure \(droit\)](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)

Lieux cités

- [Gare, Nîmes \(Gard\)](#)
- [Gare de Guise, Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

81

Nîmes 17 nov. 99

Monsieur Buridant

Je vous confirme ma lettre du 14<sup>e</sup>.  
L'objet spécial de la présente est à mon  
avis de me faire si l'écho de l'enquête  
ouverte sur le ligne de Nîmes à  
Guise - à propos de la saisie faite  
après vous une de nos caisses -  
est arrêté, maintenant hiérarchi-  
quement, je veux dire par les actes  
mêmes d'enquête, jusqu'à la gare  
de Guise.

Je suppose que nous en enten-  
drons parler, que nous en serions  
avisé peut-être en notre qualité  
d'enquêteurs ; ou que nous pourrions  
demander nous-mêmes où va est  
la question puisque je vous ai  
mentionné du fait - le tout dans ce  
but : m'assurer que l'enquête

se poursuit ; car, l'opinion courante ici est que si on laisse d'indemnir les réclamations, on n'aboutit à rien du tout.

Il ne faut donc pas que je laisse le fait sans rappel : le mal est important : c'est pourquoi j'vous prie de me faire si ~~de faire~~ les agens de la marine pour que sont maintenant saisis du fait ? Votre avis est-il actif saura toute la partie de la chose.

= après-midi - Le courrier m'apporte votre lettre du 16, mon cher Burdant. Vous avez si bien saisie la vraie position de la question que nous me renseigner sur le point posé ci-dessus, avant d'être en possession

1er

de la poste. Merci. Par le même  
courrier, je remènerai les factos  
au chef de gare d'ici, temps.

De votre côté, soyez assez bon-  
gaur m'avertir aussitôt que l'écho  
de l'expédition sera arrivé à Guise.

Merci d'avance.

— Qui Mad Dallet s'était trompé.  
La guitare est bien venue part payé.

— Bien heureux de que vous  
mentionnez, merci.

Nos meilleures amitiés aux  
amis habituels. A vous et aux  
vôtres nos sentiments affectueux  
en hâte mais de tout

CORR M. GADIN